

Les études pilotes : déterminer si elles peuvent être publiées dans *Physiotherapy Canada*

Chaque année, *Physiotherapy Canada* reçoit plusieurs articles intitulés «Étude pilote». Toutefois, peu d'entre eux sont publiés. Dans la présente note de la rédaction, nous examinons (1) l'objectif d'une étude pilote, (2) un défaut fréquent de nombreuses études soumises sous le nom d'«études pilotes» et (3) le moment où les résultats d'études pilotes sont susceptibles de susciter l'intérêt d'un auditoire plus vaste que les chercheurs ayant mené l'étude.

Les études pilotes jouent un rôle pivot dans la planification de recherches d'envergure et souvent coûteuses. Ainsi, ces «générales» reproduites à petite échelle fournissent de l'information importante concernant la faisabilité des méthodes proposées. Les études pilotes visent (1) à évaluer les critères d'admissibilité et les méthodes de recrutement, (2) à améliorer les procédures du protocole telles que les procédures relatives à l'exploitation de l'équipement et aux mesures, (3) à évaluer le respect du protocole par les cliniciens et les patients, (4) à vérifier les procédures de collecte de données ainsi que la qualité des données et (5) à examiner les enjeux liés à la sauvegarde et aux événements indésirables¹. Par ailleurs, les études pilotes sont également utiles en ce qu'elles fournissent des estimations de l'effet et de la variation qui peuvent servir à calculer la taille de l'échantillon d'études plus importantes, en particulier lorsque cette information n'est pas disponible dans la documentation.

Un aspect commun à la plupart des «études pilotes» rejetées par *Physiotherapy Canada* est l'accent mis sur la vérification d'une hypothèse. Bien que la raison de cette pratique ne soit pas claire, il semblerait que les auteurs des articles soumis mettent involontairement sur le même pied des études réalisées sur de petits échantillons et des études pilotes ou associent le nom d'«étude pilote» à une étude dont l'échantillon est trop limité, croyant ainsi en accroître la crédibilité. Ce n'est guère le cas. En effet, les véritables études pilotes prennent en compte les objectifs susmentionnés. Par conséquent, si l'objectif principal d'une étude menée sur un petit échantillon n'est pas d'éclaircir la faisabilité de l'étude proposée, il faut éviter de la désigner par le terme «étude pilote». Nous ne voulons pas dire que *Physiotherapy Canada* ne manifeste aucun intérêt pour des études menées sur de petits échantillons, bien

conçues et bien réalisées. À titre d'exemples de telles études, nous pouvons citer les rapports de cas, les plans de recherche portant sur un sujet unique, les études de série de cas et les recherches réalisées sur de petits échantillons appuyées par des calculs de puissance empiriques, tous bien accueillis par *Physiotherapy Canada*.

Si vous envisagez de soumettre une étude pilote à *Physiotherapy Canada*, posez-vous d'abord les questions suivantes :

1. Les objectifs de votre étude sont-ils compatibles avec l'intention réelle d'une étude pilote?
 - L'intention première de votre étude était-elle d'examiner des questions liées à sa faisabilité?
 - L'intention première de votre étude était-elle d'estimer la taille de l'échantillon nécessaire à une étude d'envergure ultérieure?
2. Vos résultats sont-ils susceptibles de susciter l'intérêt d'un auditoire au-delà de votre équipe de chercheurs?
 - En quoi les conclusions de votre étude pilote sont-elles novatrices?
 - Pourquoi vos conclusions peuvent-elles être dignes d'intérêt?

Les études pilotes ont une raison d'être importante pour les équipes de recherche, et, parfois, intéressent un auditoire élargi. L'enjeu, pour les chercheurs et les rédacteurs, est de déterminer dans quelle mesure et sous quelle forme les conclusions de recherche peuvent susciter l'intérêt d'un auditoire autre que les chercheurs.

Dina Brooks
Paul Stratford
Rédacteurs scientifiques

RÉFÉRENCES

1. Lancaster GA, Dodd S, Williamson PR. Design and analysis of pilot studies: recommendations for good practice. *J Eval Clin Pract.* 2004; 10:307-12.

DOI:10.3138/physio.61.2.67